

BULLETIN DE LA S. M. F.

SMF

Vie de la société

Bulletin de la S. M. F., tome 98 (1970), p. 2-3

[<http://www.numdam.org/item?id=BSMF_1970__98__2_0>](http://www.numdam.org/item?id=BSMF_1970__98__2_0)

© Bulletin de la S. M. F., 1970, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Bulletin de la S. M. F. » (<http://smf.emath.fr/Publications/Bulletin/Presentation.html>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

EXTRAIT DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT

La Société mathématique de France a pour objet l'avancement et la propagation des études de Mathématiques pures et appliquées; ses moyens d'action sont ses publications et ses séances. Elle a son siège à Paris.

Les étrangers peuvent faire partie de la Société.

Les conditions à remplir, pour être membre de la Société, sont les suivantes :
1° avoir été présenté par deux de ses membres, et agréé par le Conseil d'administration ou par le Bureau agissant en vertu d'un mandat du Conseil; 2° payer une cotisation annuelle dont le montant pour 1970 est de *trente francs* (30 F).

Les personnes morales peuvent être acceptées comme membres de la Société, avec une cotisation annuelle minimale de *cent cinquante francs* (150 F).

La cotisation annuelle est payée au commencement de chaque exercice dont l'origine est fixée au 1^{er} janvier de chaque année. Les nouveaux membres doivent payer la totalité de la cotisation de l'exercice en cours, quelle que soit l'époque de leur admission.

Le *Bulletin de la Société mathématique de France* publie des mémoires originaux ayant pour auteurs des membres de la Société. Les travaux de personnes étrangères peuvent exceptionnellement y trouver place.

La lecture préalable des textes, par un mathématicien autre que l'auteur, est nécessaire dans tous les cas.

Les auteurs reçoivent 100 extraits, sans changement de pagination.

SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DE FRANCE

11, rue Pierre et Marie Curie, 75-PARIS 05

Bureau et Conseil de la Société pour 1970

	MM.		MM.
<i>Président</i>	SERRE (J.-P.).		COURRÈGE (P.).
<i>Vice-Présidents</i>	{ DIXMIER (J.).		DENY (J.).
	{ PARREAU (M.).		FRESNEL (J.).
	{ M ^{me} AMICE (Y.).		GAUTHIER (L.).
	{ KAHANE (J.-P.).		GLAESER (G.).
<i>Secrétaires</i>	{ LERAY (J.).	<i>Autres</i>	GODEMENT (R.).
	{ BERTRANDIAS (J.-P.).	<i>membres</i>	LASCOUX (J.).
	{ KRÉE (P.).	<i>du Conseil.</i>	LESIEUR (L.).
<i>Secrétaire- Archiviste</i>	BELGODERE (P.).		LIONS (J.-L.).
<i>Trésorier</i>	CERF (J.).		MALGRANGE (B.).
			PISOT (C.).
			REVUZ (A.).
			SCHÜTZENBERGER (M.).
			SCHWARTZ (L.).

Commission de comptabilité : MM. R. CHERADAME, L. GAUTHIER, L. LESIEUR.

Conférences et Journées : M. J.-P. BERTRANDIAS.

Bulletin et Mémoires : MM. J. LERAY, M^{me} AMICE, M. J. GIRAUD.

« *Monographies* » (Dunod) : MM. M. BRELOT, C. EHRESMANN.

« *Gazettes* » (Diffusion des informations) : M. P. KRÉE, ...

Secrétariat et Comptabilité : M^{lle} D. LARDEUX.